



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PR-197-04-2023

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 5 septembre 2023, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 197-04-2023 intitulé : Projet de règlement numéro 197-04-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé, afin d'apporter des modifications diverses ainsi que des corrections mineures au Règlement.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 octobre 2023 à 18 h 30 au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham (salle Louis-Renaud). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui du directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement afin d'apporter des modifications diverses ainsi que des corrections mineures au Règlement.
4. Le projet de règlement peut être consulté au Service du développement et de l'aménagement au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ainsi que sur le site web de la Ville.
5. Le projet de règlement numéro 197-04-2023 n'est pas susceptible d'approbation référendaire.



Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 21 septembre 2023. De plus, un avis abrégé sera publié dans l'édition du 21 septembre 2023 du journal "Le Régional". En foi de quoi je donne ce certificat, ce 21^e jour de septembre 2023.



Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique